

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0113 K 87909 - ISSN : 1951-4727  
Dépot légal : à parution

N°1135 du 10 novembre 2012 | [www.libres.org](http://www.libres.org)  
1981-2012 | 31ème année de parution

Hebdomadaire 1,50€



## SOMMAIRE DU N°1135

**EDITORIAL** : Dieu bénisse l'Amérique pp. 1-2

**CONJONCTURE** : Professions fermées : l'ouverture a duré deux jours ! pp. 3-4

**ACTUALITÉ** : La SNCF se remet sur ses rails p. 4 - Rapport Gallois : quand le « choc » devient « flocc » p. 5 - Mariage gay et adoption d'un enfant : « une supercherie » p. 5

**CONNAISSANCE DU SOCIALISME** : p. 6-7

**LU POUR VOUS** : livres, articles et sites p. 8

## Dieu bénisse l'Amérique !

Les discours de Barack Obama et Mitt Romney se sont terminés sur le traditionnel « Dieu bénisse l'Amérique ! ». Mais s'agit-il d'une simple tradition, d'une sorte de formule de politesse – surprenante d'ailleurs pour nous, citoyens d'une République Française qui se pare de sa laïcité ? Je crois que la teneur des deux discours nous invite à comprendre ce qu'est réellement la nation américaine. Est-ce bien pour la même Amérique que les deux orateurs ont imploré la bénédiction divine ?

Certes l'un et l'autre ont parlé d'unité. Romney a demandé à ses partisans de se regrouper derrière le président élu dans cette période difficile pour la nation entière. Barack Obama a dit son intention de prendre contact avec le sénateur

Romney et les Républicains pour « faire ensemble avancer l'Amérique ». Comment pourrait-il en être autrement puisque le Président, comme c'est le cas aujourd'hui, a besoin de l'aval du Congrès où la Chambre est dominée par les Républicains ? Le problème majeur de l'extravagante dette publique ne peut être réglé que si le Président accepte les coupes budgétaires exigées par l'opposition, concernant en particulier le système d'assurance maladie.

Mais au-delà de cette convergence conjoncturelle, l'idée de la nation américaine est-elle la même dans les deux discours ? En fait, la question dépasse le cadre des Etats-Unis pour se poser aussi bien en France ou ailleurs : la nation est-elle celle des peuples ou celle des Etats ? >>

### BULLETTIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)  
 s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)  
 envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule  postale ou  électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

**SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4**

M  Mme  Mlle  NOM..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville..... Courriel .....

**sefel**

**SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE**

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

[www.libres.org](http://www.libres.org)

## Dieu bénisse l'Amérique ! (suite)

Certes, Obama a rappelé que les citoyens ne doivent pas tout attendre de la nation, et que la nation attend beaucoup des citoyens en citant cette formule prêtée à John F. Kennedy : « Ne vous demandez pas ce que l'Amérique peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour l'Amérique ». Mais l'élection s'est jouée dans l'Ohio parce que l'Etat fédéral a sauvé l'industrie automobile avec de gros chèques tirés sur le contribuable américain d'aujourd'hui (impôts) et de demain (emprunts). Curiosité : c'est George W. Bush qui a signé les chèques, et Obama n'y est pour rien.

Mais l'important c'est que beaucoup d'Américains comptent sur Washington pour relancer l'économie et réduire le chômage – alors même que c'est la politique de déficit et de laxisme monétaire qui a aggravé le chômage.

“ Le rêve américain financé par l'Etat fédéral ”

De même, j'ai entendu avec ravissement Montebourg vanter le « made in USA », la réindustrialisation américaine et l'effort pour lutter contre les délocalisations : le vote démocrate avalise sa politique « made in France ».

Enfin, sur la fin de son discours, Obama a donné la liste des progrès sociaux qu'il entend réaliser, ils sont tous dans le sens d'un soutien des immigrants, d'une redistribution active, et de la promotion sociale : le « rêve américain » sans doute, mais financé par l'Etat fédéral.

La nation américaine s'inscrirait donc dans un Etat puissant, que les choix politiques rendraient capable à l'intérieur de soutenir la croissance et l'emploi, et à l'extérieur d'en imposer au reste du monde. Nation Etat, nation puissance.

“ Nation Etat ou Nation Peuple ? ”

Mitt Romney, dans la tradition républicaine, place « les gens avant la politique ». La nation américaine se définit d'abord par ses valeurs de référence : la famille, l'éducation, la liberté. Elle est animée par « les prédications de ses pasteurs, de ses prêtres, de ses rabbins » qui rappellent à chacun ses droits et ses devoirs. Si Obama voit dans la démocratie la possibilité d'un choix électoral pour désigner les titulaires du pouvoir, Romney la conçoit comme la participation active de tous les individus qui composent la société civile. La croissance économique est le fruit de l'action personnelle : « Créez des emplois, investissez » : c'est ce que demande Romney dans son discours. Le salut n'est donc pas à la Maison Blanche, mais dans l'esprit d'entreprise et de travail des Américains eux-mêmes. Nation Peuple, nation vertus.

“ Nation Puissance ou Nation Vertus ? ”

Le discours de Romney est en harmonie avec celui des « tea parties » et de Paul Ryan,

auquel il a rendu un vibrant hommage. Certes au cours de la campagne Romney (assez spontanément) et Ryan (qui s'y est résolu avec peine) ont infléchi leurs propos pour attirer les « indépendants », cette masse d'électeurs centristes qui naviguent entre les deux camps ou s'abstiennent. Cette inflexion a été payante, mais il ne serait pas étonnant que la doctrine républicaine se radicalise dans les mois à venir. Ryan est le chef de l'opposition à la Chambre des Représentants, et un sérieux candidat républicain pour 2016.

Je fais partie des 10 % de Français et des 20 % d'Européens qui n'auraient pas voté pour Obama. Mais, tout comme Romney, je souhaite sincèrement que le déclin des Etats-Unis cesse enfin.

Puisse Obama, sous la pression du Congrès, en finir avec la stupide politique économique qui réduit les Américains au chômage. Cela renforcerait la position de ceux qui en Europe ont tourné la page de la relance pour ouvrir celle de la libération. Cela éviterait une nouvelle vague suicidaire d'interventionnisme et de protectionnisme.

Puisse Obama, comme les Européens, abandonner toute illusion sur les printemps arabes, et mesurer exactement le danger que l'Iran fait peser sur la paix dans le monde.

Et que Dieu bénisse l'Amérique !

**Jacques Garello**

## PROFESSIONS FERMEES : L'OUVERTURE A DURE DEUX JOURS !

C'est un serpent de mer, un « marronnier » qui fleurit à intervalles réguliers, pour mieux sombrer dans l'oubli. Il s'agit de « l'ouverture des professions fermées » à la concurrence : tout le monde aime la concurrence, à condition qu'elle concerne le voisin. Le ministre de l'économie, Pierre Moscovici, avait entrouvert la porte un lundi, pour la refermer dès le mercredi, effaré par sa propre audace...et par les groupes de pression, qui savent si bien expliquer les spécificités de leur profession, qui légitimeraient leur protection contre toute concurrence. En France, on adore les révolutions, mais on déteste les réformes.

### Les corporations face à la liberté d'entreprendre

C'est une question aussi vieille que notre pays. Elle traversait déjà l'ancien régime, avec les corporations : celles-ci regroupaient les professionnels d'un même métier, fixaient les conditions de la production et réglementaient l'accès à la profession : on ne pouvait devenir artisan qu'en étant admis dans la corporation correspondante. Autrement dit, pas de liberté du travail, pas de liberté de choix de son métier. La nature humaine étant ce qu'elle est, la tendance a été de refermer de plus en plus l'accès, pour éviter de former les concurrents de demain. Et non seulement on admettait peu de nouveaux, mais on les choisissait avant tout dans la famille de ceux qui étaient déjà en place.

Turgot et les physiocrates avaient bien compris l'enjeu, et la formule de Vincent de Gournay, « Laissez faire, laissez passer », incluait la liberté d'entreprendre, la liberté du choix de sa profession, la liberté du travail. Le réformateur libéral Turgot, mollement soutenu par un Louis XVI sensible aux pressions, s'est heurté à la coalition de tous ceux qui, au nom des « avantages acquis », ne voulaient pas entendre parler de réformes, ni pour les professions, ni pour les finances publiques, Turgot ne voulant ni banqueroute, ni hausse d'impôts, ni emprunt, mais une

baisse des dépenses publiques : rien de nouveau sous le soleil.

### Les professions fermées sont toujours là

L'ancien régime n'est plus là, mais les corporatismes sont toujours présents. Même si l'on a toutes les compétences et diplômes requis, il n'est toujours pas permis, dans la France de 2012, d'exercer le métier de son choix. Avez-vous un diplôme de pharmacien ? Vous ne pouvez ouvrir une officine que si la population le justifie, le nombre d'ouvertures autorisées étant fixé par tranche de population. Il ne vous reste alors qu'à vous associer, à devenir salarié, ou à exercer vos talents sous des cieus plus cléments.

Vous avez une excellente voiture, toutes les compétences reconnues pour faire chauffeur de taxi ? Si vous êtes en province, le nombre de « plaques » autorisé est strictement réglementé et vos « futurs confrères » veilleront de près à ce que les autorités n'aillent pas en augmenter le nombre. Si vous êtes à Paris, on vous opposera une loi de 1937 fixant à un peu plus de 14 000 le nombre de taxis, chiffre à peine assoupli depuis. Bien sûr, si vous possédez une fortune, vous pouvez racheter à prix d'or une plaque à un autre taxi. Les clients qui attendent désespérément un taxi apprécieront.

Avez-vous fait d'excellentes études de droit et réussi un master 2 de droit notarial ? N'espérez pas vous installer comme notaire où vous voulez. Il vous faudra acheter une charge existante, dont le nombre est strictement réglementé, ou encore vous associer avec un autre notaire. Et il en va de même dans bien d'autres professions juridiques. Moniteurs de ski ou professeurs de tennis, auto-écoles, coiffeurs, vétérinaires : autres exemples parmi les dizaines de professions fermées. Leur point commun ? Empêcher ou limiter la liberté d'installation, réduire la liberté d'entreprendre, fondement essentiel de toute concurrence.

### La concurrence, c'est la compétitivité assurée

Pour compléter le tableau, les barrières à l'accès des professions s'accompagnent de prix administrés, fixés par les pouvoirs publics : pas de concurrence par les prix. Le cas de la réparation automobile est bien connu. Le piège se referme sur le client qui n'a aucune liberté de choix et que les professionnels prétendent pourtant vouloir protéger.

L'ouverture des professions à la concurrence permettrait de mieux servir le consommateur avec une offre plus diversifiée, mais aussi de faire baisser les prix et, en développant l'offre, de créer des emplois. Ce sont les effets bien >>

## Professions fermées : l'ouverture a duré deux jours ! (suite)

connus de la concurrence, qui bénéficie à tous, y compris aux professionnels. Car s'ils ont l'obligation de s'adapter en permanence, ils découvrent sans cesse de nouvelles opportunités et de nouveaux débouchés. La concurrence est la vraie source de la compétitivité dont on nous rebat les oreilles. Ce n'est pas la compétitivité qui permet de concourir, c'est la concurrence qui rend compétitif.

### Le refus des réformes conduit à la révolution en 2025

Les placards sont remplis de rapports qui montrent que ces professions fermées constituent un obstacle à la croissance. C'était déjà le cas en 1959, avec le rapport de Jacques Rueff et Louis Armand sur les obstacles à la croissance, proposant l'ouverture des professions : sans suite. 50 ans plus tard, le rapport Attali, commandé par le Président Sarkozy, faisait en gros le même constat, et des propositions com-

parables ; une grève des taxis a mis fin à la discussion et le rapport a été enterré. Pas davantage de chance avec les recommandations de Bruxelles, qui mettent régulièrement la France en garde contre les obstacles à la libre circulation des professionnels en Europe. Au lieu d'écouter la bureaucratie bruxelloise quand elle prétend s'occuper du confort des cochons, comme elle vient de le faire, la France ferait mieux de s'intéresser à ces gisements d'emplois et d'activité.

Pierre Moscovici a entrouvert la porte en affirmant qu'on pourrait envisager des mesures sectorielles concernant « les professions règlementées », sujet sur lequel une mission (encore une !) vient d'être confiée à l'Inspection des Finances. Le ministre ajoutait, à propos du rapport Attali « il y avait beaucoup de choses intéressantes dans ce rapport ». Cette simple allusion a soulevé un tollé de la part de tous les professionnels concernés, le Président du conseil supérieur du notariat dé-

nonçant « la vision ultralibérale de la Commission européenne, qui entend transformer le droit en marchandise ».

Qu'on se rassure : deux jours plus tard le ministre a précisé qu'il excluait « une réforme du numerus clausus des pharmaciens ainsi qu'une augmentation du nombre de licences de taxis » ajoutant « je n'ai pas l'intention d'ouvrir l'un des chantiers qui pourrait être plus ennuyeux qu'autre chose ou moins créatif ». Ennuyeux, les chantiers? A coup sûr pour le gouvernement ! En 1776, les corporations ont obtenu le renvoi de Turgot et l'abandon des réformes. Treize ans plus tard, la Révolution commençait, dans une France qui n'avait compris ni l'ère industrielle ni la mondialisation de l'époque et qui croulait sous le poids de la dette publique et des impôts. D'après ce calendrier on devrait entrer en Révolution en 2025.

Jean Yves NAUDET

## La SNCF se remet sur ses rails

*RFF avait été séparé de la SNCF. Les cheminots obtiennent le retour à la fusion*

**S**'il est une corporation qui a toute la sympathie du peuple, c'est celle des cheminots. Sous l'impulsion de la CGT et Sud Rail, elle dispose d'un moyen de pression sans égal : les grèves, surtout au moment des grandes migrations de l'été et des fêtes. Dans les défilés qui les accompagnent, drapeaux rouges déployés, les cheminots ne cessent depuis des années de clamer leur revendication prioritaire : revenir sur la séparation de 1997 entre Réseau Ferré de France (RFF), qui gère les voies et les infrastructures, et la SNCF, qui est le transporteur.

**L**'origine de cette séparation est double. D'une part, l'état du rail français est catastrophique car, depuis des décennies SNCF n'a rien fait pour entretenir ses équipements, l'argent allant vers la masse salariale plutôt que vers l'investissement. Remettre les installations en état représentait un investissement considérable, à ajouter à la dette accumulée par la SNCF. On a donc évacué les dettes de la SNCF (20 milliards) en les déchargeant sur RFF. D'autre part, RFF devait commercialiser l'usage de ses rails en y faisant circuler des transporteurs étran-

gers, tant pour les marchandises que, depuis l'an dernier, pour les voyageurs : voilà une concurrence qui n'était guère dans la logique du « service public ».

**P**our éviter ce déraillement dangereux, il fallait refondre les deux entreprises en une seule, plus facile à « contrôler » par les forces démocratiques syndicales. Depuis le 20 octobre c'est chose faite. Reste à savoir où trouver 32 milliards... Contribuable ? Voyageur ? Expéditeur ? De plus, Bruxelles n'a pas encore dit son mot : cette fusion est illégale. •

## Rapport Gallois : quand le « choc » devient « floc »

*Aux banalités du rapport succède l'obscurantisme du gouvernement*

Fallait-il un énième rapport pour découvrir que les entreprises françaises sont « malades de la peste étatique », comme dit Jean Yves Naudet, et ne peuvent lutter avec nos concurrents étrangers dans de nombreux secteurs ? On a fait beaucoup de bruit autour de ce document qui se proposait de provoquer un « choc de compétitivité ». Il a finalement conclu que le coût du travail était trop élevé en France, ce qui est de notoriété publique, et que les entreprises étaient mal aimées de l'administration, ce qui tranche avec le discours tenu par les socialistes (et parfois l'opposition) sur les entrepreneurs, les patrons, les actionnaires, etc. La réforme qui s'imposait, aux yeux de Monsieur Gallois, était de transférer une partie des charges sociales sur les contribu-

bles, avec augmentation de la TVA ou de la CSG : un quasi-retour à la « TVA sociale » chère à Sarkozy. En faisant la comparaison avec le jeu de mistigri, Jacques Garelo avait soutenu que reporter les charges des uns sur les autres ne résolvait pas le problème. La question de fond est d'alléger les charges en mettant fin au surcoût de la Sécurité Sociale et en réduisant la sphère de l'Etat : des cotisations et impôts en diminution rendraient les entreprises plus compétitives ; cependant les contraintes d'un droit du travail inepte, d'un syndicalisme tout-puissant et d'une fiscalité imprévisible sont aussi nécessaires que la réduction des charges.

à-dessus, le bon monsieur Ayrault et ses ministres font semblant de comprendre, et

déduisent du rapport qu'il faut mettre en place un système de crédit d'impôts applicable en 2014, mais que certaines PME pourront anticiper en demandant un chèque à leur percepteur dès 2013 (sur des résultats qu'ils ne connaissent évidemment pas). Une hausse de la TVA de 0,4 points est la bienvenue, et on bouclera avec 10 milliards d'économies sur les dépenses... à trouver, au niveau de l'Etat ou des collectivités locales (lesquelles ?). Voilà un stimulant extraordinaire pour nos entrepreneurs ! En fait, ces « mesures » sont de simples annonces destinées à rassurer le bon peuple, le « nouveau modèle français » de Jean Marc Ayrault étant celui de l'immobilisme, de l'impuissance et sa politique celle du chien crevé au fil de l'eau ... Silence, on plonge. Floc ! •

## Mariage gay et adoption d'un enfant : une « supercherie »

*L'expression du cardinal Vingt Trois invite à réagir contre la loi Taubira*

La première supercherie est la hâte du gouvernement. Mercredi matin, le Conseil des Ministres a suivi Madame le Ministre de la Justice, faisant le pari d'obtenir la totalité des voix du PS, alors que de nombreux députés sont opposés au projet. « Il serait choquant pour la démocratie que les parlementaires ne disposent pas de leur liberté de vote » dit le cardinal Vingt Trois.

La deuxième supercherie est de transformer une précaire majorité légale en législateur moral. « Je ne pense pas que l'organisation des mœurs conjugales et de la transmission de la filiation fasse partie des éléments d'une alternance politique. Elle engage trop profondément l'avenir de la société pour n'être qu'une conséquence automatique d'une élection. » dit encore le Cardinal.

La troisième supercherie, la plus importante aux yeux du Cardinal, consiste à caricaturer l'être humain et la famille : « Imposer dans le mariage et la famille, où la parité est nécessaire et constitutive, une vision de l'être humain sans reconnaître la différence sexuelle serait une supercherie qui ébranlerait un des fondements de notre société et instaurerait une discrimination entre les enfants ». On ne peut oublier « le droit de l'enfant à avoir un père et une mère ».

La quatrième supercherie tient au fait que le projet de loi résulte de « la pression ostentatoire de quelques lobbies ». Il s'inscrit dans une offensive généralisée contre « les fondements de notre société, la tradition et la sagesse ». Une directive récente de Madame le Ministre

des Droits de la Femme concerne le « programme d'actions contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre » (sic !). Il faut « s'appuyer sur la jeunesse pour faire évoluer les mentalités [...] les questions liées à l'orientation sexuelle seront davantage abordées dans les programmes scolaires... ».

Face à cette mobilisation généralisée, le cardinal Vingt Trois veut « demander un débat pour que les Français soient clairement informés de ce qui est en train de se préparer ». Quant aux catholiques, « ils peuvent, et peut-être doivent, utiliser les moyens d'expression qui sont ceux d'une société démocratique, d'une « démocratie participative » ». •

*Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Beaucoup de libéraux font du socialisme sans le savoir. Les pensées, les arguments, les mots du socialisme ont pénétré notre quotidien et ont instillé le poison. Par exemple, quel libéral ne serait-il pas tenté de se référer à la justice sociale, au plein emploi, à l'égalité des chances, à l'intérêt général, au développement durable ? Autant de concepts socialistes. Syllogisme : ces concepts séduisent le peuple, les libéraux veulent aussi séduire le peuple, donc ils doivent reprendre à leur compte l'arsenal de propagande des socialistes. « Vous n'avez pas le monopole du cœur » disait Giscard à Mitterrand. Ce qui signifiait que Mitterrand avait du cœur. Pour séduire, Giscard s'était fait piéger. Efficacité de la dialectique.*

*Voilà pourquoi j'ai pensé indispensable de compléter la série de fiches que j'ai consacrées à la connaissance du libéralisme par cette nouvelle série qui se propose de faire la pédagogie du socialisme. C'est en connaissant le socialisme que nous pourrons le mieux en comprendre les ressorts intellectuels et émotionnels, que nous pourrons nous immuniser et vacciner les autres, en particulier la classe politique particulièrement exposée au virus (Louis Pauwels avait jadis parlé de « sida intellectuel »).*

## **Le constructivisme: une présomption fatale**

Nul n'est allé plus loin dans l'analyse du socialisme que Ludwig von Mises (*Le Socialisme, traduit en français et publié en 1938*). Il présente ainsi l'essence du socialisme : **la construction d'une société parfaite à travers une organisation collective.**

Tous les mots ont ici leur importance.

Les socialistes s'intéressent à la société, pas à l'individu. Non qu'ils ignorent l'humanité, ils en veulent au contraire le bonheur, mais c'est de la bonne organisation de la société que dépend ce bonheur. Le socialisme s'attache au tout, pas au détail : on appelle encore cela le « holisme ».

Cette société est à construire. Comme pour toute construction il faut un plan, avec le plus possible de détails, d'où la né-



**Ludwig von Mises**  
**1881-1973**

cessité de tout régenter. Pour reprendre l'opposition de Hayek, leur ordre social est créé, il n'est pas spontané, il ne résulte pas de l'expérience vécue, de la pratique des relations entre les hommes, des leçons qu'enseigne l'histoire des succès et des erreurs. Il résulte de la raison, de la per-

fection de l'intelligence d'un homme isolé ou d'une secte.

Quelle perfection recherche-t-on à travers cette société ? On a l'embarras du choix : la paix, la justice, la prospérité, la concorde, le bonheur. Bref tout ce qui peut séduire le chaland. Ici il y a de petits boutiquiers (comme Fourier et les sociétés d'harmonie) ou de grands magasins (comme Marx et la société sans classe). Les bienfaits pour l'humanité vont du bien-être matériel à l'épanouissement physique avec la naissance d'un homme nouveau : chez Fourier l'homme qui vit dans le Phalanstère est doté d'un cinquième membre, et il n'est pas jusqu'aux animaux eux-mêmes qui changent de corps ou de comportement.

« Présomption fatale », dit Hayek dans son tout dernier ouvrage : derrière la société parfaite se profile un univers concentrationnaire.

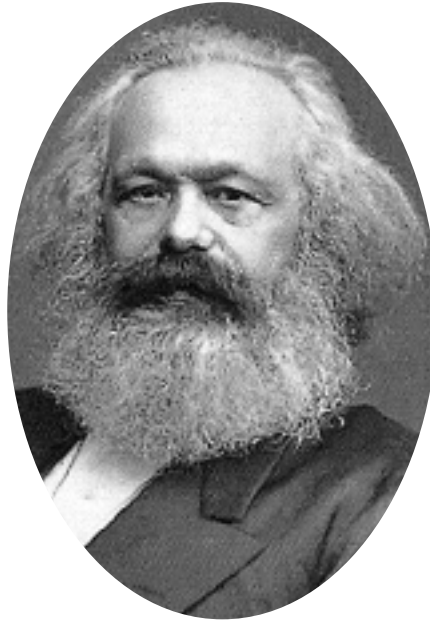
## L'utopie parée des vêtements de la science

Mises insiste beaucoup sur le fait que le socialisme que nous connaissons a fait un pas décisif au XIXème siècle, quand il est passé de l'utopie à la science.

Les ancêtres des socialistes étaient apparemment des rêveurs. En général, ils pensaient que la société parfaite était derrière eux. Revenir à la société primitive, à son organisation présumée harmonieuse, était l'objectif. C'est, dit Mises, « le socialisme de village » : le petit cercle, la communauté où l'on partage, dans un monde d'abondance qui n'a pas encore été pollué par l'argent. Rousseau inspire encore aujourd'hui beaucoup de « socialistes verts », qui prônent l'écologie pour mieux nous affranchir de l'économie corruptrice et polluante.

Cette version utopiste, ce doux rêve de sociétés célestes, n'a jamais séduit qu'une élite éclairée (ou aveuglée) et a laissé les peuples globalement indifférents.

Le pas décisif a consisté à accommoder le socialisme à la sauce scientifique. Ce sont les acquis de la science qui permettent d'organiser la société parfaite. Les socialistes ont pris le train du progrès scientifique en marche et c'est ce qui les a menés si loin et si vite. Qui pourrait rejeter les principes d'une société scientifiquement organisée ? Chez Saint Simon ce sont les savants (entendus au sens large, incluant par exemple les artistes) qui donnent à la société la bonne direction pour la conduire au progrès. Chez Marx,



**Karl Marx**  
1818-1883

point n'est besoin de savants organisateurs. Ce sont les lois de la science économique elle-même qui guident inexorablement vers la société sans classe. Marx se prévaut des travaux de Malthus, Ricardo (« mon grand-père » dit-il) : certains parlent de lui comme du « dernier des grands classiques ». Quelle promotion, quelle autorité intellectuelle ! Voilà la loi du socialisme sur un pied d'égalité avec la loi de la pesanteur. Nul ne saurait la contester.

## Disparition de l'individualité, appel à l'Etat

Les lois scientifiques s'imposant à tous, le socialisme ne tolère pas les initiatives individuelles. L'organisation constructive de la société parfaite est collective. Ici s'impose la condamnation de la

propriété privée et de l'appropriation collective des biens, notamment du capital, source de la production de tous les biens. Le capitaliste propriétaire a des plans qui ne concordent pas avec l'intérêt général, puisqu'il recherche son profit personnel au bénéfice des autres.

Cette implacable logique est aussi le talon d'Achille du socialisme, elle lui a valu sa condamnation de tous les défenseurs de la personne humaine, dont on sait qu'elle « naît propriétaire » comme disait Bastiat.

Il est d'ailleurs remarquable que dans les écrits de Marx et de tous les partisans de la propriété collective, il n'y ait jamais eu de détail sur la façon de gérer une propriété collective, sinon de la confier aux hommes de l'Etat. Voilà donc l'Etat, présenté naguère comme instrument d'oppression du capitalisme, devenu maintenant instrument de construction du socialisme.

Pourtant, ce handicap viscéral peut se transformer en nouvel atout : en glissant fatalement du socialisme vers l'étatisme, les socialistes attirent tous les partisans du despotisme, y compris bien sûr ceux que la « droite » nourrit en son sein. Il est alors difficile de séparer le bon grain de l'ivraie. Droite et gauche se rejoignent sur l'essentiel : instaurer le règne de l'Etat, planifier et centraliser.



Novembre 2012  
**Lancement des Forums  
des Libertés**

La Nouvelle Lettre participe au lancement des Forums des Libertés et accompagnera leur développement.

Les Forums sont organisés dans le cadre de cercles, clubs ou associations, qui réunissent au niveau local des personnes de la société civile intéressées aux idées et aux programmes du libéralisme en France, et désireuses d'en débattre avec des élus locaux.

**La phase 1 est la constitution d'un noyau** qui se propose de prendre des contacts et d'organiser une ou plusieurs réunions de lancement. En s'adressant à l'ALEPS, ces personnes recevront des conseils et de la documentation (DVD, livres et livrets, références) et pourront entrer en contact avec des orateurs et conférenciers.

Pour aider à la constitution de ces noyaux la Nouvelle Lettre propose de mettre en relations dans une même ville ou département les abonnés intéressés.

Si vous êtes l'un de ces pionniers potentiels, vous aurez l'amabilité

**de remplir la fiche qui est au verso du bordereau d'envoi de ce pli**

**et de la renvoyer à : ALEPS,  
B.P. 80026, 13545 Aix en  
Provence Cedex 4**

En aucun cas nous ne nous servirons de vos adresses sans votre autorisation.

Nos abonnés constituent un réseau de 1.500 libéraux Français. C'est un potentiel de 1.500 pionniers des Forums.

**Les DVD à votre disposition à l'ALEPS vous sont présentés au verso du bordereau d'envoi.**



## Les Présidents Américains

Hélène Harter et André Kaspi

**Pour comprendre le vote américain et ses conséquences possibles, cet ouvrage vient à point nommé.**

Dans L'obsession antiaméricaine, Jean-François Revel dénonçait, entre autres, les fantasmes que nourrissent les Français à l'égard de cette élection et des pouvoirs qu'elle confère à l'élu. Non, le Président américain n'est pas un « superpuissant » comme dirait l'ancien ministre Hubert Védrine. Au contraire, c'est un élu qui est obligé de collaborer avec le Congrès, qui est contrôlé et surveillé dans ses moindres gestes, qui ne peut pas prendre des décisions importantes sans l'accord des autres pouvoirs (Cour Suprême, les autres Etats...). Tout le contraire de la présidence française qui n'a de comptes à rendre à personne. Depuis les « caucus » jusqu'à l'élection du premier mardi du mois de novembre, le futur président est obligé de passer par les « primaires », le « super Tuesday » et les « grands électeurs ».

André Kaspi et Hélène Harter, tous les deux universitaires, proposent une excellente pédagogie de cette élection. Cela fait 225 ans que cette élection existe. Entre le 4 juillet 1776, lorsque les colons américains ont déclaré leur indépendance, jusqu'à l'élection de George Washington, le 14 avril 1789, les délégués des Etats s'affrontent sur la signification et les véritables pouvoirs du futur Président. Grâce aux notes prises par James Madison, nous connaissons la teneur des débats des Pères fondateurs. Ce qui est très intéressant c'est la méfiance – déjà – à l'égard d'un exécutif trop fort qui échapperait au contrôle démocratique. Mais dès le début, ce pouvoir est strictement encadré. Par la durée - 4 ans -, par la désignation, les grands électeurs et par la fonction du vice-président qui peut se substituer au président en cas de problème majeur. La maturité démocratique des Pères fondateurs est étonnante. A une époque où l'on pratiquait encore l'esclavage et où les femmes étaient éloignées des hautes fonctions, ils sont tout à fait conscients des dangers d'un pouvoir exécutif excessif. D'ailleurs, la Constitution ne mentionne le Président que dans son deuxième article, le premier étant consacré au Congrès. Un quart du texte constitutionnel est consacré au Congrès contre à peine 5 % au Président. C'est bien le législatif qui dispose de l'essentiel des pouvoirs : faire les lois, taxer, s'occuper du commerce extérieur, déclarer la guerre, etc.

Après George Washington et Thomas Jefferson se sont succédés des présidents qui ont laissé moins d'empreintes, surtout lorsque le Congrès a entendu apposer sa marque. Il est difficile de les classer, disent les auteurs : on a connu des démocrates réformateurs (Kennedy, Clinton) et des républicains dirigistes (Bush père). Mais l'interrogation majeure aujourd'hui est celle-ci : avec la mondialisation, le Président des Etats Unis est-il toujours ce qu'il était ? Les économies émergentes de la zone Pacifique vont-elles priver l'Amérique de son leadership ?

**Bogdan Calinescu**

**Hélène Harter & André Kaspi Les Présidents Américains,  
Taillandier, ed., Paris 2012**